

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PAIMPOL, LE 28 NOVEMBRE 2025

## AIDE À LA VIE PARTAGÉE

UN PROJET D'HABITAT INCLUSIF AU COEUR DE LA VILLE DE PAIMPOL

Ce vendredi 28 novembre, Véronique Cadudal s'est rendue à Paimpol pour visiter un projet d'habitat inclusif destiné à des personnes en situation de handicap avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Ce projet est porté par ce projet est porté par le Groupement APAJH 22-29-35, l'association Autisme Breizh Autonomie, la Ville de Paimpol et Terres d'Armor Habitat. Le Département des Côtes d'Armor apporte son soutien financier via une subvention à Terres d'Armor Habitat pour la construction d'habitats inclusifs ; et via le versement de l'Aide à la Vie Partagée (AVP).

A mi-chemin entre un logement individuel classique et une vie en institution, l'habitat inclusif est destiné aux personnes en situation de handicap et/ou aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, accompagné et inséré dans la vie locale. Chaque habitant dispose de son espace individuel et partage des espaces et moments de vie avec les autres habitants. Un professionnel anime la vie collective de l'habitat et favorise le vivre ensemble ainsi que l'insertion dans la cité avec l'environnement social de proximité. Cet accompagnement est financé par l'aide à la vie partagée (AVP), une prestation versée par le Département.

## LE PROJET D'HABITAT INCLUSIF DE PAIMPOL

### Un portage immobilier de Terres d'Armor Habitat

Le futur habitat inclusif de Paimpol sera situé en plein centre-ville de Paimpol. C'est un petit collectif de 4 logements indépendants composé de deux T2 (40 m<sup>2</sup>) et deux T3 (50 m<sup>2</sup>) offrant chacun accès à une terrasse individuelle. Un espace commun réservé aux 4 habitants sera aménagé dans d'anciens locaux de la Résidence Autonomie Le Quinic, avec un accès direct et indépendant.

Le montant total de l'investissement est porté à **676 000 €**, et bénéficie d'une **subvention de 144 000 € du Département** (via l'appel à projet investissement - volet « habitat inclusif » du plan d'investissement pour le logement) et d'une subvention de **32 000 € de la MGEN**. Les loyers facturés par l' APAJH aux habitants seront de **453,5 € pour un T2, et de 574 € pour un T3**.

### Un soutien renforcé de la Ville de Paimpol

La Ville de Paimpol a cédé le terrain choisi pour cet habitat inclusif pour un euro symbolique et met à disposition une salle voisine. Cet engagement s'inscrit dans leur volonté de diversifier l'offre de logement à destination des personnes en situation de handicap et favoriser la mixité et le vivre-ensemble.

### Une intermédiation locative assurée par le GCSMS APAJH 22-29-35

C'est le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale APAJH 22-29-35 qui

assurera l'intermédiation locative et qui associera Autisme Breizh Autonomie en tant que partenaire privilégié du projet. Un animateur ou une animatrice du projet de vie sociale et partagée à mi-temps sera recruté par le GCSMS APAJH 22-29-35 grâce au financement de l'AVP par le Département d'un montant de 22 560 € par an.

**La remise des clés est envisagée pour fin avril 2026.**

## **QU'EST-CE QUE L'AVP ?**

L'Aide à la Vie Partagée (AVP) est une prestation individuelle versée par le Département destinée aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 65 ans qui font le choix de vivre dans un habitat inclusif. Cette aide a vocation à financer leur projet de vie sociale et partagée.

Concrètement, elle finance l'intervention d'un animateur ou d'une animatrice professionnelle qui favorise la participation sociale des habitants, leurs liens et ceux qu'ils entretiennent avec leur environnement proche, la coordination des intervenants (hors médico-social), l'organisation de temps partagés, etc.

A ce jour, **37 habitats** bénéficient d'un conventionnement pour le financement de l'AVP, dont 23 déjà ouverts en novembre 2025. Ils représentent **317 bénéficiaires** de l'AVP, dont 30% de personnes âgées de plus de 65 ans et 70% de personnes en situation de handicap, pour un budget global de **1,3 M€** à horizon 2028.

Le GCSMS APAJH 22-29-35 est porteur de 4 projets parmi ces 37: 2 projets ouverts à Hillion et Ploumagoar, et 2 projets en cours à Paimpol et Ploëuc-l'Hermitage.



## **CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication  
Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83